

ASSEMBLEE GENERALE APSE

Le 3 juillet 2021 à 15h – Salle des Fêtes de FEINS

Présents :

Franck Melin, Louis Helleux, Jérémy Avril, Christophe Bisson, Louis Merel, Christine Theze, Frédéric Jardin, Carole Henon, Pierrick Biard.

POINT DE SITUATION DU PRESIDENT

Actions réalisées depuis janvier 2021 :

Mars 2021 : Courriers adressés au Conseil départemental, Préfet, Communautés de Communes VIA, mairies de Feins, Saint Rémy du Plain, Sens de Bretagne par :

- APSE
- Riverains de Sens, Feins

Mails adressés à la LPO, Bretagne vivante, à l'Office Française de la Biodiversité.

Avril 2021 : Pétition mise en place par Déborah

Mai 2021 :

- Distribution d'un tract sur les communes de Sens, Feins, Saint Rémy du Plain, Marcillé Raoul
- Rencontre avec une journaliste de OF
- Réunion avec la CdC de VIA : Faire un retour de cette rencontre avec le Compte Rendu.

Les parcs aux alentours :

- 1ere ceinture : Feins, Sens de Bretagne et Marcillé Raoul
- 2eme ceinture : Bazouges, Tremeuheuc, Dingé, Lanrigan

COMPTES DE L'ASSOCIATION :

Comptes : 387,35 €

Nombre d'adhérents : 20 adhérents à ce jour

APPELS A COTISATIONS

3 nouvelles adhésions

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Le président mentionne que cette Assemblée Générale est importante car le bureau souhaite laisser sa place aux jeunes. Si personne ne se présente, l'association sera dissoute.

Suite à de nombreux échanges, cette dissolution n'est pas souhaitée :

- l'APSE regroupe plus de 20 adhérents, personnes volontaires et réunies autour d'un même projet (défendre ses intérêts face à VOLTALIA)
- l'APSE, créée en 2012, peut faire un recours gracieux si nécessaire.

Il est demandé le report de la dissolution. Il est décidé de planifier une Assemblée Générale Extraordinaire le 18 septembre 2021 à 14h à la salle des fêtes de FEINS pour renouvellement du bureau.

Jusqu'en septembre,
Franck Melin : Président
Louis Helleux avec l'aide de Christophe Bisson : Trésorier
Carole Henon avec l'aide de Jérémy Avril : Secrétaire
Pierre Biard : Webmaster.

Les informations concernant le compte de l'APSE, les accès à la boîte mail et à l'outil de gestion du site apse.fr de l'association seront transmises à Christophe, Jérémy et Pierrick .

ACTIONS A VENIR

Lors du conseil municipal de Sens de Bretagne le 6 juillet, VOLTALIA réalise une présentation du parc éolien (implantation, résultats d'études, ..)

=> Envoi d'un mail à la mairie de Sens de Bretagne de la part de l'APSE pour lui demander de prendre en compte l'avis de l'APSE, voire de reporter un éventuel vote

Présentation du parc éolien de Sens de Bretagne par VOLTALIA le 8 juillet par visioconférence. Si vous avez reçu une invitation, n'hésitez pas à vous inscrire.

Clôture de l'Assemblée Générale avec un pot de l'amitié à 16h20.